Les subsides

producteurs de pommes de terre et à nos pêcheurs que nous ne les soutiendrons plus? Est-ce ce que ferait le député? Dirait-il aux agriculteurs que nous ne les soutiendrons pas? Je voudrais savoir quelle position il adopterait dans ce cas-là.

Pendant qu'il y est, il pourrait aussi nous dire la dernière fois où son caucus libéral, ou un membre de celui-ci, y compris le porte-parole pour les questions forestières, a abordé le sujet des forêts, à la Chambre.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de répondre à cette diatribe. Lorsque j'étais ministre des Transports, j'ai négocié et signé le dernier traité économique important entre le Canada et les États-Unis. On a agi avec un souci de bien négocier et de défendre les intérêts des Canadiens. On a réussi à remédier à un problème important qui existait depuis 20 ans entre les deux pays.

Il serait utile que le député étudie les faits de temps en temps au lieu de sombrer dans cette forme d'hystérie collective qui lui est propre. C'est un fait que pendant les nombreuses années où les libéraux ont été au pouvoir, nous avons pu négocier avec succès un large éventail de mesures et d'accords commerciaux avec les États-Unis. Il vaut également la peine de signaler que lorsque nous avons quitté le gouvernement, notre balance commerciale avec les États-Unis enregistrait un excédent de 20 milliards de dollars, que les conservateurs ont heureusement pu conserver mais qui n'a pas augmenté; en fait, il est en train de diminuer.

Le député prétend que nous ne savions pas ce que nous faisions en matière commerciale et que nos méthodes étaient mauvaises. Nous avons résolu de nombreuses questions commerciales sur une base bilatérale parce que nous savions négocier et marchander. Je suis du nombre des ministres qui ont fait signer un de ces traités, et le ministre des Transports (M. Mazankowski) n'a pas encore réussi à le faire. Le député peut voir la différence entre la réussite et l'échec.

Quant aux droits compensateurs, je demande au député de lire ce que j'en ai dit dans le hansard. Un des mérites de notre politique commerciale a été de reconnaître qu'il faut compter sur le régime multilatéral pour protéger nos intérêts lorsque l'on traite avec un certain nombre de grands partenaires qui nous écrasent du point de vue économique. Nous avons été les auteurs de ce système en 1948 et l'un des architectes des rondes de négociations du GATT. Notre rôle été prépondérant.

Ce système prévoit notamment la définition des produits pour lesquels des subventions s'imposent. On a précisé très clairement que des droits compensateurs peuvent être imposés en vue de neutraliser une subvention reliée directement à l'exportation, mais les subventions tendant à favoriser le développement économique ou l'équité régionale sont tout à fait acceptables. Si nos vis-à-vis avaient seulement suivi les rondes de négociations du GATT, nous ne serions pas dans une position précaire en ce qui a trait à la question du bois de construction. Nous devrions donner plus de poids à ce principe et à ce genre de règles, au lieu de négocier avec un partenaire beaucoup plus fort que nous, qui nous matraque à mort en l'occurrence, ce qui va nous coûter très cher.

Il s'agit de protéger le commerce canadien, car c'est la raison pour laquelle nous avons été élus. Il se peut que le député estime avoir été élu afin de représenter les producteurs américains de bois de construction. C'est peut-être ce dont il parle; il se peut que ce soit sa définition de son rôle. Cependant, pour ma part, je considère avoir été élu pour défendre les intérêts du Canada. Bien entendu, il s'agit de maintenir les meilleures relations possibles avec d'autres pays, mais il ne faut jamais oublier que notre rôle consiste à protéger les intérêts nationaux du pays. Je crains fort que trop de députés conservateurs l'aient oublié, car ils suivent l'exemple du premier ministre dont la première leçon politique a consisté à danser pour le colonel McCormack, ce qu'il continue à faire encore aujourd'hui.

M. Lesick: Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce que le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) avait à dire ce matin. Bien des choses me semblent difficiles à croire. À mon avis, il ne croit pas lui-même à la majeure partie de ce qu'il a dit. Cela ressemblait aux échanges verbaux entre deux lutteurs avant un combat, alors que les deux adversaires disent bien des choses, mais c'est ce qu'ils font dans le ring qui compte vraiment.

Les négociations n'ont pas commencé, mais nous nous y préparons, et pourtant on nous parle déjà de tous les problèmes qui pourraient surgir et on nous demande de ne pas croire dans la parole du premier ministre (M. Mulroney), alors que ce dernier a donné sa parole et la tient. Il nous a assurés que l'industrie canadienne du bois et plus particulièrement, celles de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, seront protégées. Il a pris cet engagement à maintes reprises, et je me demande alors pourquoi le député de Winnipeg—Fort Garry juge bon de prétendre tout à fait le contraire en citant ses paroles hors contexte.

(1200)

Le député de Winnipeg—Fort Garry nous a aussi accusés d'avoir trahi les intérêts des Canadiens en abandonnant le PEN, car il a encore l'illusion qu'il avait une certaine valeur. Pour son parti, sûrement, mais le programme a été une véritable catastrophe non seulement dans l'Ouest, mais dans le Canada tout entier. Nous n'avons pas l'intention de laisser tomber l'industrie pharmaceutique, et les négociations se poursuivent. Ce sont les échanges verbaux d'avant le combat, comme le font les lutteurs. Nous tentons de trouver un marché assuré et nous finirons par en avoir un. Les négociations relatives au GATT vont prendre du temps.

Le député a dit que nous devons éliminer les points de friction, conformément à la recommandation faite l'été passé par un comité de sénateurs et de députés. C'est justement ce que nous sommes en train de faire afin de pouvoir entreprendre les négociations sur le libre-échange. A mon avis, le député devrait tenir compte des facteurs positifs et des efforts que nous déployons afin de nous assurer que nous disposons des personnes les plus compétentes pour entreprendre des consultations à l'échelle nationale entre l'industrie, la main-d'oeuvre, les gouvernements et les provinces. Nous employons une méthode qui n'a pas été mise à l'essai auparavant et que nous jugeons efficace. Il y a sûrement des aspects positifs qui sont de nature à plaire au député et à tous les Canadiens.